

POPULATION & SOCIÉTÉS

Les départements d'Outre-Mer face aux défis du vieillissement démographique et des migrations

Didier Breton *, Stéphanie Condon **, Claude-Valentin Marie ***, Franck Temporal **

Nous avons des départements d'Outre-Mer (DOM) l'image de sociétés jeunes à la démographie galopante. Or, mise à part en Guyane, la réalité est à l'opposé : la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion font partie des départements français les plus concernés par le vieillissement démographique. Il y sera très rapide, un défi à relever avec celui des migrations, comme nous l'expliquent Didier Breton, Stéphanie Condon, Franck Temporal et Claude-Valentin Marie, responsable d'une enquête de l'Ined et l'Insee sur ces questions dans les DOM.

La population des quatre départements français d'Outre-Mer (DOM) est plus jeune que celle de la métropole : en 2006, 34% de leurs habitants avaient moins de 20 ans contre 25% des métropolitains. Les proportions étaient de 45% en Guyane, 35% à La Réunion, 31% en Guadeloupe et 29% en Martinique (tableau). La population vieillit toutefois plus vite dans les trois territoires insulaires (Martinique, Guadeloupe et Réunion) sous les effets combinés de l'allongement de la durée de vie, de la diminution des naissances et de l'émigration des jeunes actifs (hommes et femmes). La transition démographique s'est effectuée très vite dans ces trois îles, ce qui explique que le vieillissement de la population y soit, comme dans beaucoup de régions du Sud, plus rapide qu'au Nord [1]. Toute autre est la situation de la Guyane. La population y est plus jeune et sa croissance nettement plus élevée en raison d'une fécondité forte et d'une immigration importante. Quelles sont les perspectives démographiques des quatre DOM ?

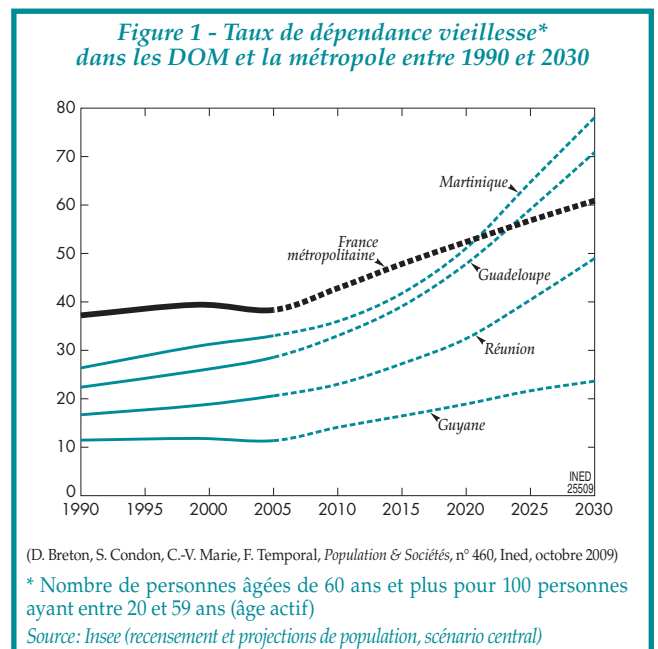
◆ D'ici 2030, doublement de la part des plus de 60 ans dans les DOM insulaires

À l'inverse des images convenues de sociétés jeunes à la démographie galopante, la Martinique, la Guadeloupe

* Université de Strasbourg et Institut national d'études démographiques

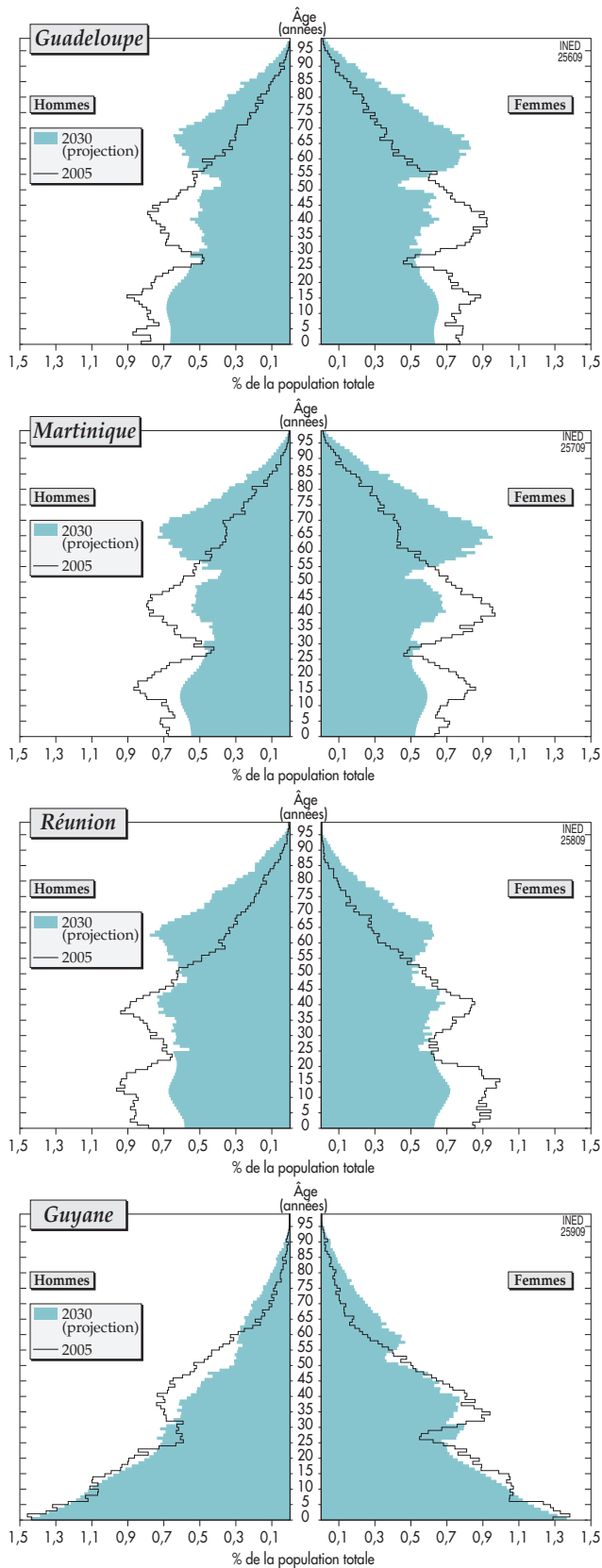
** Institut national d'études démographiques (Ined)

*** Ined et Halde



et La Réunion comptent aujourd'hui parmi les départements français les plus concernés par le vieillissement démographique. Selon les projections moyennes de l'Insee, la part des personnes âgées de 60 ans et plus devrait doubler entre 2005 et 2030, passant de 17% à 34% en Martinique, de 15% à 31% en Guadeloupe, de 11% à 24% à La Réunion. Elle serait ainsi plus élevée en

Figure 2 - Pyramides des âges de la population des départements français d'Outre-Mer au 1^{er} janvier 2005 et en 2030 (projections)



Note: effectifs relatifs, pour un total de 100 personnes. La surface totale est la même d'une pyramide à l'autre. L'augmentation de la population dans chaque DOM entre 2005 et 2030 est «neutralisée».

Sources : • Réunion: Économie de La Réunion, n° 134, dossier «les nouvelles projections» • Antilles-Guyane: «Les projections de population aux Antilles-Guyane à l'horizon 2030», les cahiers Antilles-Guyane, Insee, novembre 2001.

(D. Breton, S. Condon, C.-V. Marie, F. Temporal, Population & Sociétés, n° 460, Ined, octobre 2009)

Martinique et en Guadeloupe qu'en métropole (29%), plaçant ces deux régions ultramarines dans le peloton de tête des régions françaises les plus âgées.

Un autre indicateur, le *taux de dépendance vieillesse*, rapport entre le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus et celui des individus d'âge actif (20-59 ans), pourrait tripler entre 1990 et 2030 dans les trois îles (figure 1). Avec environ 80 personnes de 60 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 59 ans en Martinique en 2030 et 70 en Guadeloupe, le taux de dépendance serait alors supérieur dans ces îles à celui de la métropole (61 %).

◆ Le rôle clé des migrations

Les migrations ont depuis longtemps joué un rôle essentiel dans la démographie des DOM, durant les siècles passés avec l'immigration de peuplement pour la mise en valeur des colonies, ou plus récemment, dans la seconde moitié du xx^e siècle, avec l'émigration de jeunes natifs à la recherche d'un emploi parallèle à l'immigration de Français ou d'étrangers (1).

Au cours des dernières décennies, les migrations ont été à peu près équilibrées entre les entrées et les sorties aux Antilles comme à La Réunion, et n'ont donc apparemment pas modifié le taux de la croissance de la population, qui de ce fait résulte principalement de la différence entre les naissances et les décès. Pourtant, le départ des jeunes adultes, principalement des natifs, a entraîné un solde migratoire négatif entre 20 et 30 ans, pendant que l'arrivée de nouveaux immigrants et le retour de natifs d'âge mûr ou retraités concouraient à un solde positif aux âges supérieurs. Les migrations ont donc exercé une influence sur la structure de la

(1) Par «migrations» sont désignés ici, à la fois les départs et retours de natifs du département, et les entrées et sorties de personnes non natives, qu'elles soient françaises ou étrangères.

Pourquoi un «creux» dans les pyramides des âges entre 20 et 34 ans ?

Ce creux de la pyramide chez les jeunes adultes s'explique à la fois par :

- l'émigration de jeunes adultes qui n'est pas compensée par les retours de natifs ou les arrivées de non natifs (retours qui ont lieu principalement après 30 ans). Ces flux migratoires accélèrent le vieillissement de la population,
- le fait qu'un certain nombre de natifs ayant connu une émigration avant de revenir vivre dans le département ont eu des enfants sur le lieu de leur migration, enfants qui y sont restés pour vivre. Les émigrations ont «empêché» la naissance dans le département d'enfants de natifs des DOM.

Hypothèses des projections centrales de l'Insee

La fécondité:

Aux Antilles et en Guyane, maintien de la fécondité au niveau observé pendant la période 1999-2005. À La Réunion, diminution régulière du niveau actuel, 3,5 enfants en moyenne par femme, jusqu'à 2,1 (taux de renouvellement de la population) atteint en 2030.

La mortalité:

Prolongation des gains d'espérance de vie observés au cours des 15 dernières années en métropole. Réduction des écarts d'espérance de vie entre les hommes et les femmes. Les quotients de décès des régions évoluent parallèlement à cette tendance sous l'hypothèse du maintien des différences de mortalité entre régions.

Les migrations:

Maintien des quotients migratoires (par sexe et âge) aux niveaux estimés entre 1990 et 2005.

Tableau – Indicateurs sociodémographiques dans les départements d'Outre-Mer

	Guadeloupe	Martinique	Réunion	Guyane	Métropole	
Démographie						
Population au 1 ^{er} janvier 2006 (milliers d'habitants)	401	398	782	206	59 672	
Population projetée en 2030 (scénario central) (milliers d'habitants)	548	427	1 026	424	67 204	
Croissance démographique annuelle (moyenne au cours de la période 1999-2006)	– accroissement naturel (naissances moins décès) (%)	1,0	0,7	1,6	2,6	0,4
	– solde migratoire (entrées moins sorties) (%)	-0,5	-0,1	0,1	1,4	0,3
	– accroissement total (%)	0,5	0,6	1,7	4,0	0,7
Fécondité en 2006 (nombre moyen d'enfants par femme)	2,3	2,0	2,4	3,5	2,0	
Espérance de vie à la naissance en 2006 (années)	– hommes	75,0	76,2	73,2	74,4	77,3
	– femmes	82,7	84,6	80,9	81,0	84,0
Part des 60 ans et plus en 2005 (%)	15	17	11	6	21	
Part des 60 ans et plus en 2030 (projection, scénario central) (%)	31	34	24	11	29	
Taille moyenne des ménages en 2006 (nombre d'habitants)	2,6	2,6	3,0	3,5	2,3	
Proportion de ménages de personnes seules en 2006 (%)	29	29	20	20	33	
Proportion de personnes de 50 ans et plus vivant seules en 2006 (%)	25	24	17	19	24	
Part de la population née en France (%)	92	97	96	68	89	
Part de la population née dans le département de résidence (%)	79	85	85	56	53	
Part de la population née à l'étranger (%)	8	3	4	32	11	
Personnes âgées						
Nombre de places en hébergement permanent ou temporaire (pour mille personnes de 75 ans ou plus)	15	51	45	95	121	
Nombre de places en services de soins à domicile (pour mille personnes de 75 ans ou plus)	20	8	16	21	17	
Nombre de lits médicalisés (pour mille personnes de 75 ans ou plus)	39	60	41	192	95	
Part des allocataires du minimum vieillesse dans la population des 60 ans et plus en 2006 (%)	31	27	32	20	4	
Chômage et précarité						
Taux de chômage au sens du recensement (parmi les 15 ans et plus) (%)	– hommes	26	22	30	24	10
	– femmes	32	27	36	34	13
Taux de chômage au sens du recensement (parmi les moins de 30 ans) (%)	– hommes	45	39	42	35	16
	– femmes	47	41	47	42	19
Proportion d'allocataires de minima sociaux dans la population âgée de 20 ans ou plus en 2006 (%)	28	25	29	20	7	
Part de la population couverte par le RMI (allocataire, conjoint et personnes à charge) (%)	18	16	21	15	4	

Sources : INSEE, *Enquêtes annuelles de recensement 2009 / Base de données de la DREES*.

(D. Breton, S. Condon, C.-V. Marie, F. Temporal, *Population & Sociétés*, n° 460, Ined, octobre 2009)

population en faisant progresser la part des non natifs (métropolitains et étrangers) et en accélérant le vieillissement démographique [2], elles ont donc par ce biais pesé indirectement aussi sur la croissance naturelle.

La situation varie sensiblement d'un DOM à l'autre (tableau et figure 2). Les Martiniquais et les Guadeloupéens ont été les premiers et les plus nombreux dans les années 1960 et 1970 à quitter leur département pour s'installer durablement en métropole, ils sont aussi les premiers à revenir dans leur île natale pour la retraite. Toute autre est la situation en Guyane. Plus jeune, la population y est en forte croissance sous l'effet combiné d'un excédent important des naissances sur les décès (expliquant 60 % de la croissance démographique entre 1999 et 2006) et d'une immigration importante (en

expliquant 40 %). En 2005, 32 % des résidents de Guyane sont nés à l'étranger, et parmi eux, 12 % habitent en Guyane depuis moins de 5 ans.

◆ Les solidarités familiales à l'épreuve du vieillissement

Dans les trois régions insulaires (Martinique, Guadeloupe et Réunion) en 1999, 1 % à 3 % des personnes âgées vivent en institution (maison de retraite, établissement de soins). L'immense majorité vit avec son (ou ses) enfant(s) ou dans son propre logement, signe du maintien des solidarités familiales compensant le manque de structures d'hébergement temporaire et de lits médicalisés pour personnes âgées de 75 ans et plus (tableau).

Cette situation pourra-t-elle durer compte tenu du vieillissement croissant, de l'individualisation rapide des modes de vie, du recul des cohabitations familiales intergénérationnelles, et du risque de maintien de la précarité sociale ?

Dans les DOM, la situation des personnes âgées demeure en effet marquée par l'inégalité d'accès à la protection sociale qui a longtemps distingué ces départements de la métropole. S'y ajoutent de mauvaises conditions d'emploi qui ont souvent rendu difficile, voire impossible, la reconstitution d'une carrière ouvrant droit à une retraite suffisante : dans les trois départements insulaires (Guadeloupe, Martinique et Réunion), la part des bénéficiaires du minimum vieillesse parmi les plus de 60 ans est, à ce jour, très supérieure à la moyenne métropolitaine (tableau). Les perspectives d'avenir ne paraissent guère encourageantes. Le chômage endémique, la précarité des conditions d'emploi d'une grande part des actifs, le nombre important d'allocataires de minima sociaux (RMI, API) ou encore le retrait anticipé du marché du travail de nombreux adultes dans la force de l'âge (bénéficiaires du revenu de solidarité RSO (2)) laissent craindre des conditions de vie difficiles pour ceux qui, dans les prochaines années, atteindront l'âge de la retraite : beaucoup risquent d'afficher des carrières très « incomplètes », alors même que s'accroissent les durées de cotisations. On peut craindre que s'y ajoutent les effets de la précarité qui, en touchant leurs enfants ou aidants potentiels, réduisent leur capacité à maintenir la tradition de solidarité entre générations.

◆ Une enquête de l'Ined et de l'Insee spécifique aux DOM

Transition démographique, vieillissement et migrations affectent les quatre départements d'Outre-Mer bien plus rapidement que les autres régions françaises. L'accompagnement politique et social qu'ils imposent constitue un réel défi. Les enjeux paraissent d'autant plus cruciaux que, pour l'essentiel, ces réalités demeurent mal connues. Pour combler ces lacunes, l'Ined et l'Insee effectuent de l'automne 2009 au printemps 2010 une enquête sociodémographique *Migrations, Famille, Vieillesse* dans les quatre DOM, auprès d'un échantillon de 21 500 personnes âgées de 18 à 79 ans interrogées sur leur histoire familiale, professionnelle et migratoire et aussi sur leurs conditions de vie.

(2) Le revenu de solidarité (RSO) est une mesure spécifique à l'Outre-Mer, destinée aux personnes sans emploi âgées de plus de 50 ans qui s'engagent à se retirer du marché du travail. Il est versé jusqu'à 65 ans maximum, âge auquel les bénéficiaires basculent vers les « dispositifs vieillesse » (pension de retraite ou minimum vieillesse).

RÉFÉRENCES

[1] Gilles PISON – « Le vieillissement démographique sera plus rapide au Sud qu'au Nord », *Population & sociétés*, n° 457, juin 2009.

[2] Claude-Valentin MARIE et Jean-Louis RALLU – « Migrations croisées entre DOM et métropole : l'emploi comme moteur de la migration », *Espace, Populations et Sociétés : Regards vers l'Outre-Mer français*, 2004, n° 2, p. 237-252.

Démographie des départements d'Outre-Mer

• Une croissance plus rapide en Guyane et à La Réunion

Au 1^{er} janvier 2006, les quatre départements français d'Outre-Mer comptaient 1 786 384 habitants. Leur population s'accroît à un rythme variable selon le département : en Guadeloupe et en Martinique, la croissance annuelle a été respectivement de 0,5% et 0,6% au cours de la période 1999-2006, soit légèrement moins qu'en métropole (0,7%), en Guyane elle a été à l'inverse bien supérieure (4,0%), tandis que La Réunion (1,7%) occupe une position intermédiaire (tableau). La forte croissance en Guyane et à La Réunion s'explique par la combinaison d'une structure par âge relativement jeune et d'une fécondité élevée.

• Une fécondité encore forte et relativement précoce

En Guyane, la fécondité est en moyenne de 3,5 enfants par femme en 2006 (tableau). Elle est plus faible en Guadeloupe et à La Réunion (respectivement 2,3 et 2,4 enfants), départements qui sont classés parmi les plus féconds de France, au même titre que ceux de métropole comme la Mayenne ou le Val-d'Oise. La Martinique se distingue par une fécondité relativement basse, légèrement inférieure à l'indice national (2,0 en 2006).

Les naissances de mères très jeunes sont beaucoup plus fréquentes dans les DOM qu'en métropole*. Les quatre départements d'Outre-Mer enregistrent une naissance sur six dont la mère a moins de 20 ans en France, alors qu'ils ne représentent tous âges confondus qu'une naissance sur vingt-cinq.

• Les familles monoparentales plus fréquentes qu'en métropole

La présence en très grand nombre de familles monoparentales (environ un ménage sur cinq en 2006) est une autre des spécificités des DOM qui les rapproche plus des pays voisins que des autres régions françaises (moins d'un ménage sur dix). Aux Antilles et en Guyane plus de 40% des enfants vivent dans des familles monoparentales, 29% à La Réunion, contre 22% dans les régions métropolitaines. Pour l'essentiel, ces familles sont composées d'une femme vivant seule avec un ou plusieurs enfant(s).

• L'espérance de vie rattrape celle de la métropole

Les progrès de l'espérance de vie à la naissance ont été très importants dans les DOM au cours des décennies précédentes. Le rattrapage de la métropole est quasiment atteint en Martinique et en Guadeloupe, et l'écart avec la Guyane et La Réunion se réduit sans cesse (tableau). Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes sont encore plus élevés dans les DOM qu'en métropole, qui affiche déjà l'un des écarts les plus importants du monde développé.

* 5% à 12% de la fécondité a eu lieu avant 20 ans en 2006 contre 2% en métropole.

RÉSUMÉ

La population des quatre départements français d'Outre-Mer (DOM) est plus jeune que celle de la métropole : en 2006, 35% des habitants de La Réunion avaient moins de 20 ans, 31% en Guadeloupe, 29% en Martinique et 45% en Guyane, contre 25% en métropole. Mais la population y vieillit paradoxalement plus vite sous les effets combinés de l'allongement de la durée de vie, la diminution des naissances et l'émigration des jeunes actifs (hommes et femmes). D'ici 2030, on prévoit un doublement de la part des plus de 60 ans dans les trois îles. Le chômage et la précarité de nombreux actifs font craindre des conditions difficiles pour les futurs retraités qui risquent de ne pas pouvoir bénéficier autant qu'aujourd'hui de la solidarité familiale.